

Communiqué du SNUDI FO

Report des opérations de carte scolaire

Le SNUDI FO dénonce la consigne donnée par le Ministère aux Inspecteurs d'académie de reporter les opérations de carte scolaire après les élections municipales, soit fin mars début avril.

Le SNUDI FO s'oppose à une telle mesure qui, de fait, vise à empêcher que les enseignants, les parents et les élus locaux se mobilisent pour défendre les conditions de travail et d'étude des maîtres et des élèves, alors que tout le monde sait que le nombre de postes créés dans le cadre du budget 2008 sera notoirement insuffisant pour accueillir correctement les 36.000 élèves supplémentaires attendus à la prochaine rentrée.

Par ailleurs, une telle mesure reportant le calendrier de la concertation de 2 mois va créer de multiples difficultés pour les communes qui, dans l'attente d'une décision de l'Education nationale, vont devoir différer les dispositions à prendre.

Enfin, cette décision va bouleverser le calendrier des opérations du mouvement des personnels avec comme conséquence un risque évident de retard dans les affectations.

Aussi, le SNUDI FO demande au ministre de revenir sur sa décision et de publier dans les meilleurs délais la répartition des dotations et retraits d'emplois pour les académies.

En tout état de cause, il invite ses sections et syndicats départementaux à établir, dès maintenant, les besoins en établissant avec les collègues les dossiers de écoles et à les faire connaître publiquement.

Montreuil le 17 décembre 2007